

RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00035
Numéro SIREN : 817 646 516
Nom ou dénomination : 2B EXPERTISE COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003339

Date : 03/08/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/003339**
n° de gestion : **2016B00035**
n° SIREN : **817 646 516 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 03/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2B EXPERTISE COMPTABLE - Sté par actions simplifiée
19 Promenade des Genêts 80800 VILLERS-BRETONNEUX France

date de clôture : **31/12/2019**

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

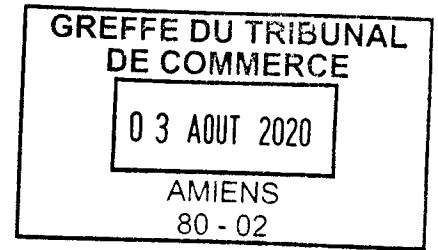
Concernant les évènements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



AB|G-8002/T-DEPOT-
ACTE/I-429505

2B EXPERTISE COMPTABLE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1000,00 euros
Siège social : 19 promenade des Genêts
80800 VILLERS BRETONNEUX
RCS AMIENS 817 646 516



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 MAI 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq mai, à neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur BECQUEREL David,
représentant cinquante et une actions en pleine propriété,
ci 50 actions A et 1 actions B

- Madame DECOSTER épouse BINET Séverine,
représentant quarante-neuf en pleine propriété,
ci 49 actions B

Total des actions présentes : 100 actions en pleine propriété sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur BECQUEREL David préside la séance en qualité de Président.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les doubles de lettres de convocation avec la reconnaissance de la remise en main propre ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos 31 décembre 2019 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et affectation des résultats ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation de ces conventions ;
- Quitus à la gérance ;
- Questions diverses.

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Le président ouvre la discussion.

Divers propos ayant été échangés et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 lesquels font apparaître un bénéfice de 16.003,70 euros.

L'assemblée générale approuve également les montants des comptes courants associés tel que figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et s'élevant pour :

- M. BECQUEREL David à 0 euro
- Madame DECOSTER épouse BINET Séverine à 0 euro.

Compte tenu des explications fournies par la gérance, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 d'un montant de 16.003,70 euros comme suit :

- Report à nouveau créditeur : 9.000,90 euros, lequel compte présente du fait de cette affectation un solde créditeur de 64.824,56 euros.
- Dividendes : 7.002,80 euros

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur BECQUEREL David et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Madame DECOSTER épouse BINET Séverine et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et tous les associés présents.

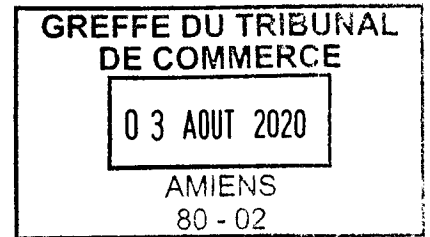
Monsieur BECQUEREL David
Président



Madame DECOSTER épouse BINET Séverine
Associée



2B EXPERTISE COMPTABLE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1000,00 euros
Siège social : 19 promenade des Genêts
80800 VILLERS BRETONNEUX
RCS AMIENS 817 646 516



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 MAI 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 d'un montant de 16.003,70 euros comme suit :

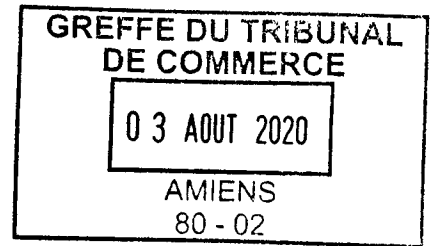
- Report à nouveau créditeur : 9.000,90 euros, lequel compte présente du fait de cette affectation un solde créditeur de 64.824,56 euros.
- Dividendes : 7.002,80 euros

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pour la société, le Président

D. Bequiel

2B EXPERTISE COMPTABLE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1000,00 euros
Siège social : 19 promenade des Genêts
80800 VILLERS BRETONNEUX
RCS AMIENS 817 646 516



**RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS
VISEES PAR L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Chers associés,

En application des articles L. 223-19 du Code de commerce et 35 du décret du 23 mars 1967, nous portons ci-après à votre connaissance les conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes suivantes :

- Monsieur BECQUEREL David n'a perçu aucune rémunération de l'exécution de son mandat social au cours de l'exercice 1^{er} janvier 2019 – 31 décembre 2019

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

Fait au siège social le 25 mai 2020.

Pour la société, le Président

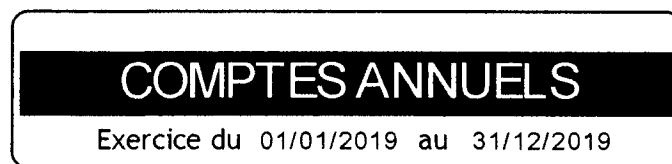
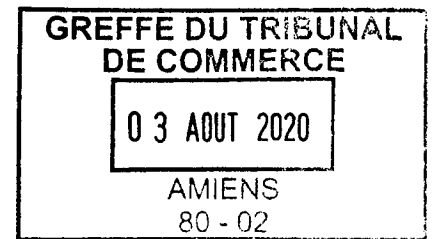
D. Beckerel



2B EXPERTISE COMPTABLE

19 Promenade des Genêts

80800 VILLERS BRETONNEUX



Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise 2B EXPERTISE COMPTABLE relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	82 064 euros
Chiffre d'affaires :	87 433 euros
Résultat net comptable :	16 004 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VILLERS BRETONNEUX
Le 18/05/2020

Signature

Etats financiers au 31/12/2019

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

03 AOUT 2020

AMIENS
80 - 02

Bilan

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	1 340	239	1 101	537
	Immobilisations financières (1)				
	Total I	1 340	239	1 101	537
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	6 876		6 876	4 555
	Autres créances (3)	43		43	32
	Valeurs mobilières de placement	30 000		30 000	30 000
	Disponibilités	44 043		44 043	37 333
	Charges constatées d'avance				19
	Total II	80 962		80 962	71 939
	Total général I + II	82 302	239	82 064	72 476

Passif

		31/12/2019	31/12/2018
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	1 000	1 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	100	100
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	55 824	48 059
	RESULTAT DE L'EXERCICE	16 004	13 764
	Provisions réglementées		
	Total I	72 927	62 924
	Provisions pour risques et charges		
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	28	23
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	52	521
	Autres dettes	9 056	9 009
	Produits constatés d'avance		
	Total III	9 136	9 552
	Total général I+II+III	82 064	72 476
(1)	Dont immobilisations financières - I an		
(2)	Dont créances à plus d'un an		
(3)	Dont comptes courants associés débiteurs		
(4)	Dont dettes à plus d'un an Coût de revient des immobilisations acquises Prix de vente hors TVA des immob. cédées		1 340

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2019		01/01/2018		Variations	
	31/12/2019	12 mois	31/12/2018	12 mois		%
Actif immobilisé	1 101	1,34	537	0,74	564	105,12
Immobilisations corporelles	1 101	1,34	537	0,74	564	105,12
21830000 MAT.BUREAU &INFORMAT	1 340	1,63	749	1,03	591	78,89
28183000 AMORT.MAT.BUREAU &IN	(239)	-0,29	(212)	-0,29	(27)	-12,53
Actif circulant	80 962	98,66	71 939	99,26	9 023	12,54
Créances clients et comptes rattachés	6 876	8,38	4 555	6,28	2 322	50,97
041D Collectif clients débiteurs	6 876	8,38	3 657	5,05	3 220	88,04
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX			898	1,24	(898)	-100,00
Autres créances	43	0,05	32	0,04	11	34,80
44567000 CREDIT DE TVA			3		(3)	-100,00
44586000 TVA SUR FACTURE A RECEVOIR	43	0,05	29	0,04	14	48,87
Valeurs mobilières de placement	30 000	36,56	30 000	41,39		
50300000 VAL.MOBILIERES PLACE	30 000	36,56	30 000	41,39		
Disponible	44 043	53,67	37 333	51,51	6 710	17,97
51200000 CAISSE D'EPARGNE	2 043	2,49	333	0,46	1 710	513,08
51210000 CEP CAISSE D'EPARGNE	42 000	51,18	37 000	51,05	5 000	13,51
Charges constatées d'avance			19	0,03	(19)	-100,00
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AV			19	0,03	(19)	-100,00
Total du Bilan Actif	82 064	100,00	72 476	100,00	9 588	13,23

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	72 927	88,87	62 924	86,82	10 004	15,90
Capital Social ou individuel	1 000	1,22	1 000	1,38		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	1 000	1,22	1 000	1,38		
Réserve légale	100	0,12	100	0,14		
10610000 RESERVE LEGALE	100	0,12	100	0,14		
Report à nouveau	55 824	68,02	48 059	66,31	7 764	16,16
11000000 REPORT A NOUVEAU	55 824	68,02	48 059	66,31	7 764	16,16
Résultat de l'exercice	16 004	19,50	13 764	18,99	2 239	16,27
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	9 136	11,13	9 552	13,18	(416)	-4,35
Emprunts et dettes assimilées	28	0,03	23	0,03	5	21,32
51860000 INTERETS COURUS	28	0,03	23	0,03	5	21,32
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52	0,06	521	0,72	(469)	-90,04
040C Collectif fournisseurs créditeurs	52	0,06	521	0,72	(469)	-90,04
Autres dettes	9 056	11,04	9 009	12,43	48	0,53
42100001 BINET SEVERINE			2 000	2,76	(2 000)	-100,00
43100000 URSSAF	2 079	2,53	1 351	1,86	728	53,89
43731000 AG2R	1 341	1,63	1 328	1,83	13	0,94
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	257	0,31	350	0,48	(93)	-26,68
44210000 PAS	157	0,19			157	
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	2 921	3,56	2 526	3,49	395	15,64
44551000 TVA A DECAISSER	1 388	1,69			1 388	
44860000 ETAT AUTRES CH. A PA	551	0,67	551	0,76		
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	363	0,44	383	0,53	(20)	-5,23
45517000 CC DAVID BECQUEREL			267	0,37	(267)	-100,00
45518000 CC SEVERINE BINET			252	0,35	(252)	-100,00
Total du Passif	82 064	100,00	72 476	100,00	9 588	13,23

Etats financiers au 31/12/2019

Compte de résultat

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		87 433	65 881
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		3 045	2 563
Total des produits d'exploitation		90 478	68 445
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		14 491	13 225
Impôts, taxes et versements assimilés		1 070	1 112
Rémunérations du personnel		38 905	26 137
Charges sociales		14 027	9 923
Dotations aux amortissements et dépréciations		568	212
Dotations aux provisions			
Autres charges		2 822	1 825
Total des charges d'exploitation		71 884	52 435
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 594	16 010
Produits financiers		539	281
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles		208	
Impôts sur les bénéfices		2 921	2 526
BENEFICE ou PERTE		16 004	13 764
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		3 472	
Réintégrations diverses			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		19 476	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		19 476	

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	90 478	103,48	68 445	103,89	22 033	32,19
Production vendue Services + Travaux	87 433	100,00	65 881	100,00	21 551	32,71
70610000 HONORAIRES EC	49 380	56,48	41 907	63,61	7 473	17,83
70620000 HONORAIRES SOCIAL	35 181	40,24	22 274	33,81	12 906	57,94
70630000 HONORAIRES EXCEPT	1 000	1,14	1 000	1,52		
70640000 HONORAIRES JURIDIQUES	1 872	2,14	700	1,06	1 172	167,41
Autres produits	3 045	3,48	2 563	3,89	482	18,80
79100000 TRANSF.CHARGES / EXPLOITATION	35	0,04			35	
79110000 TRANSFERT DE CHARGES	3 010	3,44	2 563	3,89	447	17,43
75800000 PRODUITS DIVERS GEST. COURANTE	1				1	46,67
Total des charges d'exploitation	71 884	82,22	52 435	79,59	19 449	37,09
Autres achats et charges externes	14 491	16,57	13 225	20,07	1 266	9,57
60614000 CARBURANT	1 231	1,41	1 333	2,02	(102)	-7,65
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT	99	0,11	84	0,13	16	18,91
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATI	605	0,69	638	0,97	(34)	-5,25
60680000 FOURNITURES DIVERSES	717	0,82	570	0,87	146	25,67
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	5 190	5,94	5 190	7,88		
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSF	515	0,59	292	0,44	223	76,61
61560000 MAINTENANCE	671	0,77	799	1,21	(128)	-15,99
61561000 ACCES SERVEUR APPITEL	760	0,87	760	1,15		
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 202	1,38	1 310	1,99	(108)	-8,23
61830000 DOCUMENTATION TECHNI	1 239	1,42			1 239	
61850000 SEMINAIRES, CONFERENCES	110	0,13			110	
62270000 FRAIS ACTES & CONTEN	43	0,05	92	0,14	(49)	-53,29
62310000 PUBLICITE	132	0,15	224	0,34	(92)	-41,08
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	400	0,46	23	0,03	377	N/S
62380000 DIVERS (POURBOIRES, DONS...)			10	0,02	(10)	-100,00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENT	13	0,01	273	0,42	(261)	-95,32
62570000 RECEPTIONS	285	0,33	457	0,69	(171)	-37,56
62600000 FRAIS POSTAUX & TELE	153	0,17	205	0,31	(52)	-25,59
62610000 TELEPHONE FIXE PORT INTERNET	485	0,56	455	0,69	30	6,67
62750000 SERVICES BANCAIRES	642	0,73	511	0,78	131	25,58
Impôts, taxes et versements assimilés	1 070	1,22	1 112	1,69	(43)	-3,82
63332000 FORMATION CONTINUE	214	0,24	144	0,22	70	48,86
63351000 TAXE APPRENTISSAGE			178	0,27	(178)	-100,00
63511000 CET	305	0,35	240	0,36	65	27,08
63514000 TAXE VEHICULE DE SOCIETE	551	0,63	551	0,84		
Salaires et traitements	38 905	44,50	26 137	39,67	12 768	48,85
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	38 905	44,50	23 574	35,78	15 331	65,03
64170000 AVANTAGES EN NATURE			2 563	3,89	(2 563)	-100,00
Charges sociales	14 027	16,04	9 923	15,06	4 104	41,36
64510000 COTISATIONS URSSAF	11 675	13,35	7 870	11,95	3 805	48,35
64531000 COTISATIONS RETRAITE AGIRC	14	0,02	524	0,80	(510)	-97,32
64532000 COTISATIONS RETRAITE ARRCO	2 338	2,67	1 529	2,32	809	52,92
Charges d'exploitation dotati on aux amortissements	568	0,65	212	0,32	355	167,43
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	568	0,65	212	0,32	355	167,43
Autres charges	2 822	3,23	1 825	2,77	997	54,65
65100000 REDEVANCES	2 073	2,37	1 825	2,77	248	13,61
65400000 PERTES SUR CREANCES IRRECOURV	748	0,86			748	

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2019 12		01/01/2018 12		Variations	%
	31/12/2019	mois	31/12/2018	mois		
65800000 CHARGES DIV.GEST.COUI		1			1	
Résultat d'exploitation	18 594	21,27	16 010	24,30	2 584	16,14
Total des produits financiers		539 0,62		281 0,43	258	91,98
76500000 ESCOMPTES OBTENUS		1		13 0,02	(12)	-92,28
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS		538 0,62		268 0,41	270	100,89
Total des charges exceptionnelles		208 0,24			208	
68710000 DOT. AMTS EXCEPT. IMMOS		208 0,24			208	
Impôts sur les bénéfices		2 921 3,34		2 526 3,83	395	15,64
69500000 IMPOTS S/LES BENEFIC		2 921 3,34		2 526 3,83	395	15,64
Résultat de l'exercice	16 004	18,30	13 764	20,89	2 239	16,27

Etats financiers au 31/12/2019

ANNEXE

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2019
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	749	1 340	749	1 340
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	749	1 340	749	1 340

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	212	776	749	239
TOTAL GENERAL	212	776	749	239

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		1 198
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS	28	28
Dettes fiscales et sociales ORGANISMES SOCIAUX A PAYER ETAT AUTRES CH. A PA	257 551	808
Autres dettes DIVERS CHARGES A PAYER	363	363

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2019
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

--

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Etats financiers au 31/12/2019

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012019 et clos le 31122019 Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration: SIE AMIENS SUD OUEST, 13 RUE PIERRE ROLLIN, 80023 AMIENS CEDEX 3
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION 2B EXPERTISE COMPTABLE, 19 Promenade des Genêts
Identification du destinataire: 80800 VILLERS BRETONNEUX
Insp. IFU: [] N° dossier: [] N° Siret: 81764651600010

B ACTIVE
Activités exercées (souligner l'activité principale): EXPERTISE COMPTABLE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: []
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.
n SIRET: []

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 %: [] Bénéfice imposable au taux de 28 %: [] Bénéfice imposable au taux de 15 %: 19 476 Déficit (report de la ligne XO du 2058 A ou 372 du 2033B): []
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%: []

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15%: [] Plus-values à long terme imposables au taux de 19%: [] Plus-values à long terme imposables au taux de 0%: [] Plus-values exonérées art.238 quindecies: []

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art 44 septies Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) [] Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées Plus-values exonérées relevant du taux à 15%: []

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) [] Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinques C-I-1 du CGI)
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé: ACD

OGA/OMGA Viseur conventionné
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable :
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément []

A V. BRETONNEUX le 23012020 Signature et qualité du déclarant: BECQUEREL DAVID, PRESIDENT

Les dispositions des articles 14, 15 et 26 de la loi n° 2004-80 du 6 août 2004 s'appliquent par la loi n° 2004-80 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent la confidentialité et l'indépendance de l'expertise comptable et l'indépendance de l'expertise comptable.

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **2B EXPERTISE COMPTABLE**
et Date de clôture de l'exercice **31122019**

J **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abattre l'abattement fait sur les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	38 905
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL) (voir les explications figurant sur la notice)**

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise		2B EXPERTISE COMPTABLE		19 Promenade des Genêts		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		80800 VILLERS BRETONNEUX					
SIRET		8 1 7 6 4 6 5 1 6 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122019		31122018	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*}	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	1 340	030	239	1 101	537
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	1 340	048	239	1 101	537
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	6 876	070		6 876	4 555
		072	43	074		43	32
	Valeurs mobilières de placement	080	30 000	082		30 000	30 000
	Disponibilités	084	44 043	086		44 043	37 333
	Charges constatées d'avance *	092		094			19
	Total II	096	80 962	098		80 962	71 939
	Total général (I + II)	110	82 302	112	239	82 064	72 476
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	1 000	1 000	
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	100	100	
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	131	132			
	Report à nouveau	134		134	55 824	48 059	
	Résultat de l'exercice	136		136	16 004	13 764	
	Provisions réglementées	140		140			
Total I	142		142	72 927	62 924		
Provisions pour risques et charges	154		154				
Total II	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	28	23	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	52	521	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	169	172	9 056	9 009	
	Produits constatés d'avance	174		174			
Total III	176		176	9 136	9 552		
Total général (I + II + III)	180		180	82 064	72 476		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 340	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise 2B EXPERTISE COMPTABLE		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice clos le 31/12/2019		Exercice clos le 31/12/2018			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens / services * } { dont export et livraisons / intracommunautaires }		215	214			
			217	218	87 433	65 881	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	3 045	2 563	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	90 478	68 445	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : 5 190 - immobilier :)			242	14 491	13 225	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 305)			244	1 070	1 112	
	Rémunérations du personnel *			250	38 905	26 137	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	14 027	9 923	
	Dotations aux amortissements *			254	568	212	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour im plantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259 / 260		262	2 822 / 1 825	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	71 884	52 435
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	18 594	16 010	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280	539	281	
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }		347		300	208	
			348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	2 921	2 526		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	16 004	13 764	
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	16 004	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 472		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 / écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248			330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		989			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		991			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		344			
	Divers * dont	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		
	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)		987				
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)		989				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991				
	Investissements outre-mer		344				
Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)			138				
Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)			993				
Deduction exceptionnelle -nulle simulateur de conduite			641				
Deduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647				
Deduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648				
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	19 476	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	19 476	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	749	472	1 340	474	749	476	1 340				
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490	749	492	1 340	494	749	496	1 340				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	212	562	776	564	749	566	239				
TOTAL		570	212	572	776	574	749	576	239				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virees de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail						
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	15 % ou 12.80 %	0 %					
						⑥	⑦	⑧					
1													
2													
3													
4													
5	749	749											
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	749	580	749	584	586	581	587	589				
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595			
		TOTAL			596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : 2B EXPERTISE COMPTABLE Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		
	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES		III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Resultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	17 486
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	1 184
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFiP N° 2033-E 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2B EXPERTISE COMPTABLE		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		87 433
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		3 045
	TOTAL 1	106	90 477
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	1
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		2 652
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		6 650
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		2 822
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	12 124
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	78 354
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la V.A. calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1) Néant

EXERCICE CLOS LE 31|12|20|19

N° SIRET 81764651600010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 2B EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie) 19 Promenade des Genêts

CODE POSTAL 80800 VILLE VILLERS BRETONNEUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique BECQUEREL Prénom(s) DAVID
 Nom marital % de détention 51,00 Nb de parts ou actions 51
 Naissance : Date 27021974 N° département 60 Commune BEAUVAIS Pays FRANCE
 Adresse : N° 19 Voie RUE LAPLACE
 Code postal 92700 Commune COLOMBES Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique DECOSTER Prénom(s) SEVERINE
 Nom marital BINET % de détention 49,00 Nb de parts ou actions 49
 Naissance : Date 04101984 N° département 80 Commune AMIENS Pays FRANCE
 Adresse : N° 19 Voie PROMENADE DES GENETS
 Code postal 80800 Commune VILLERS BRETONNEUX Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 0 (1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31|11|20|19

N° SIRET 8|1|7|6|4|6|5|1|6|0|0|1|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 2B EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie) 19 Promenade des Genêts

CODE POSTAL 80800 VILLE VILLERS BRETONNEUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT